

Des travaux sur le Port d'Orléans

A compter du 21 septembre, Orléans Métropole mènera des travaux à hauteur du Port d'Orléans. Ils consisteront au rehaussement des ducs d'albe (pieux) sur lesquels sont amarrés le bateau Lavoisier et l'Inexplosible 22.



Ces travaux, qui débuteront le 21 septembre prochain et s'étaleront sur une semaine, consistent à rehausser de 1 mètre chaque duc d'albe, afin d'éviter de les déplacer sur leurs amarres de crue en Loire, en cas de montée importante des eaux.

Habituellement, lors des crues ligériennes importantes (comme celle de juin 2016), ces bateaux doivent quitter leurs ducs d'albe. Ils viennent ainsi s'amarrer dans le milieu de lit de la Loire, pour des raisons de sécurité. Cela implique alors une perte d'exploitation pour leurs propriétaires, mais aussi des dépenses pour Orléans Métropole. Ce rehaussement limitera donc les coûts et permettra aux embarcations de rester (sauf crue très importante) sur leur emplacement habituel, en toute sécurité.

Ces travaux, qui peuvent être réalisés aisément du fait du niveau de la Loire, permettront aux exploitants des deux bateaux de continuer à recevoir leur clientèle.

L'intervention sera faite pieu par pieu et donc bateau par bateau, avec le déplacement de la grue au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La circulation des piétons sur le quai ne sera pas affectée.